130/2020

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE
DU 22 Octobre 2020

Le conseil municipal de la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Treigny, le jeudi 22 octobre 2020 à 20h30 sous la présidence du maire Paulo Da Silva Moreira.

Présents : Paulo Da Silva Moreira, Christiane Lemoine, Serge Brousseau, Dominique Morisset, Laurent Simon, Najiba Hadjalli, Jean Marie Jollet, Pierrette Gallon, Daniel Major-Domo, Lise Bruneau, Antoine Pierlot, Maryse Ferrand, Alain Mény, Françoise Reibell, Christine Vinardy, Cindy Vincent, Jérôme Cagnat.

Absente représentée : Martine Viratelle pouvoir à Christiane Lemoine,

Martin Chaste n'a pas pu intervenir ce soir.

Secrétaire de séance : Françoise Reibell

Approbation du compte rendu du 17 Septembre 2020 :
Approuvé à l'unanimité

Délibérations

Prix d'une partie de la parcelle ZV n° 123 (16 ares et 27 centiares) à la Pommeraie Basse : Achat du terrain pour la somme de 2 000 euros
Accepté à l'unanimité.

Changement du nom du bailleur et des intitulés des baux locatifs des logements à Sainte Colombe :
Auparavant, il n'y avait qu'un seul bail commun aux deux logements, désormais il y en aura deux.

1. Logement n° 1 « Kavaciuk » pour la somme de 176 Euros/mois
2. Logement n° 2 « Relais de Sainte Colombes » pour la somme de 150 euros/mois

Accepté à l'unanimité

Délibérations pour la Fédération des eaux de Puisaye :

- Retrait des communes de Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives-Sainte-Camille, Gy l'Evêque, Vincelles, Vincelottes.
  Adopté à l'unanimité

- Arrivée de la commune de Mailly-le-Château.
  Adopté à l'unanimité

Décision modificative n° 1 au budget 2020
accepté à l'unanimité.

Décisions

ATC France a reçu l'attribution de marché public pour installer des pylônes pour la téléphonie mobile, ce qui n'engendre aucun coût pour la commune et un loyer annuel pour le terrain municipal de 1 000 Euros serait reversé. Le pylône mesure 36 mètres et serait à implanter au point propreté et ATC France ne propose qu'un seul terrain éligible,.

Le conseil municipal refuse à l'unanimité de signer la convention pour l'implantation de cette antenne à cet emplacement très visible et très proche des habitations du lotissement.

Une demande pour un autre terrain sera étudiée.

Renouvellement de la commission de contrôle de la liste électorale :

Délégués TGI :	Titulaire : Gaëtan DUPONT Suppléant : Michel JOLLET
Délégués de l'administration :	Titulaire : Jean Pierre METENIER Suppléant : Denis GODARD
Délégués du Conseil Municipal :	Titulaire : Pierrette GALLON Suppléant : Maryse FERRAND

Renouvellement des membres de la commission intercommunale des impôts directs au **sein de la communauté de communes** :
Aucun conseiller n'est intéressé

Devis :

Porte du logement de Perreuse :

Julien Dourneau :	PVC	3 930 euros	Aluminium	7 720 euros
Paul Guillot :	PVC	5 480,62 euros	Aluminium	5 889,59 euros

Le devis de Julien Dourneau est retenu pour une porte en PVC d'un montant de 3 930 euros
Accepté à l'unanimité.

Nouveau moteur pour actionner la cloche de l'église Saint Symphorien de Treigny qui ne fonctionne plus :

Société Bodet pour 1 862 euros avec pose
accepté à l'unanimité.

Panneaux de basket sur le City :

Agorespace 486 euros pour 2 panneaux
Accepté à l'unanimité.

Passerelle du moulin Cognot, créée en 2015, dégradée car le bois a pourri et la chute d'un arbre l'a sectionnée :

Tribut	3 117,31 euros, en chêne
Robineaux	6 920,41 euros, en acacias
Garcia	1 776,50 euros, en résine

La décision est reportée au prochain Conseil Municipal

Commande des sapins de Noël :

- 5 sapins entre 3 et 4 mètres
- 30 sapins entre 1 et 1,50 mètres
- 2 sapins en pot

Informations :

- Stéphane Miquel a quitté le local place du commerce au 30 Septembre 2020.
- Bilan de la commune sur les effectifs avec les arrêts de bus
- Le recensement : Katia Alves, Caroline Jollet et Nathalie Deschamps sont nommés par arrêté municipal agents recenseurs.
- Le CCAS n'organisera pas de repas de fin d'année mais offrira un repas dans un des trois restaurants de la commune ou un colis.
- Certainement pas de cérémonie du 11 novembre vue les circonstances actuelles ;
- Une subvention de 72 % pour les radars pédagogiques a été obtenue.
- Une subvention de 30 % pour le parcours de santé a été obtenue.
- Une réunion est fixée pour la défense incendie au vendredi 27 Novembre 2020 à 14 heures.
- Projet de réfection des vitraux de l'église de Perreuse, quelques devis, d'autres vont être demandés ;
- Les travaux du presbytère de sainte Colombe ne sont pas terminés.
- Plan climat de la communauté de commune ;
- Achats de meubles prévus pour les locaux de la Garderie des enfants.
- L'autolaveuse est arrivée et fonctionne parfaitement.

La séance est levée à 23 h 15 minutes